

COMPRENDRE

FILIÈRE Suite à l'enquête réalisée en 2021 par l'Adasea 51 dans le cadre du repérage territorial focalisé sur la filière bovin allaitant, un plan d'actions vient d'être défini pour maintenir les ateliers dans le département lors du renouvellement des générations.

Un plan d'actions pour maintenir l'élevage bovin allaitant marnais

Face à la constante diminution du nombre d'élevages allaitants dans la Marne (un sur trois a disparu en vingt ans), un repérage territorial a été réalisé en 2021 sur cette filière. Si les Jeunes Agriculteurs de la Marne portent politiquement ce projet qui reçoit le soutien financier de la DRAAF Grand Est, de la Région Grand Est et de la Chambre d'agriculture de la Marne, l'Adasea a été chargée de sa réalisation. « L'idée est de cibler les plus de 55 ans pour identifier l'existence ou pas de repreneur, ainsi que les freins à l'installation d'un jeune pour poursuivre l'atelier, et donc voir ensuite si nous pouvons y apporter collectivement des solutions », précise Constant Floquet, président de l'Adasea 51. Ce projet a également réuni différents acteurs de la filière : la Chambre d'agriculture de la Marne, le GDSI⁽¹⁾, le Comité Élevage Marne, la FDSEA et la Safer Grand Est.

46 éleveurs de plus de 55 ans (soit 50 % des éleveurs allaitants de cette tranche d'âge) ont répondu à l'enquête. Les résultats ont été présentés dans la Marne Agricole du 24 septembre dernier. Parmi ce qu'il en ressort, près de la moitié des éleveurs enquêtés estiment transmettre leur exploitation d'ici 2026, soit 22 exploitations (sur les 46 enquêtées). 19 exploitations sur les 22 ont un repreneur identifié :



La poursuite de l'atelier bovin allaitant après le départ en retraite des éleveurs actuels de plus de 55 ans est donc loin d'être assurée.

13 poursuivront l'atelier allaitant, 2 sont indécis et 4 l'abandonneront.

Rentabilité, conditions de travail

La poursuite de l'atelier bovin allaitant après le départ en retraite des éleveurs actuels de plus de 55 ans est donc loin d'être assurée. L'enquête a mis en lumière un certain nombre de raisons : une rentabilité insuffisante, notamment au regard des conditions de travail exigeantes (nombre d'heures de travail importantes, surveillance quasi permanente du troupeau...) qui

peuvent conduire également à un isolement social des éleveurs. Sont également citées dans un second temps par les cédants d'autres raisons comme la difficulté à trouver un repreneur hors cadre familial, la concurrence grandissante des méthaniseurs pour l'alimentation du troupeau, le manque de communication avec la société...

Face à ces constats, les acteurs impliqués dans ce projet ont défini un plan d'actions qui sera mis en œuvre dès 2022 afin d'aider la filière bovin allaitant à maintenir les élevages dans le département. Ce plan d'actions

Trois axes pour maintenir l'élevage allaitant

1 - Sensibiliser à la transmission de l'exploitation

Dix futurs cédants identifiés sans repreneur vont être contactés par le Point Info Transmission (PIT) de l'Adasea 51 pour identifier leurs besoins afin d'installer des jeunes qui assurent la pérennité de leur élevage. Les éleveurs cédant dans moins de 5 ans qui estimaient ne pas être informés sur la transmission (16 agriculteurs ciblés) ont déjà reçu une information du PIT sur les démarches à réaliser. Par ailleurs, le Forum de la Transmission du 26 novembre dernier organisé par les JA à Fagnières ayant eu un vif succès, l'opération pourrait avoir lieu deux fois par an (au lieu d'une) pour atteindre un maximum de futurs cédants.

2 - Rendre le métier d'éleveur bovin allaitant attractif en dynamisant la filière

Trois actions seront conduites par la Chambre d'agriculture et le Comité Élevage Marne. Tout d'abord, travailler sur l'amélioration de la rentabilité de l'atelier en apportant une plus-value (filière sous label, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments...), et en identifiant des leviers d'optimisation via une adaptation de la démarche « Osez » développée sur certains territoires (Brie, Craie...) à la filière bovin allaitant. Ensuite, permettre aux éleveurs d'échanger entre eux sur leurs pratiques et de rompre l'isolement en proposant des rencontres spécifiques, des formations... Enfin, des journées de l'élevage seront organisées ciblant notamment les lycéens intéressés par le secteur pour leur montrer les différents métiers possibles.

3 - Communiquer sur le métier d'éleveur bovin allaitant

Pour faire découvrir au grand public le quotidien d'un éleveur bovin allaitant, la Chambre d'agriculture compte développer le tourisme à la ferme, notamment via le réseau Bienvenue à la Ferme. Les JA, la FDSEA et la chambre vont également renforcer la communication sur les réseaux sociaux et via les Fermes ouvertes, des interventions d'éleveurs dans les écoles, des journées « made in viande ».

comporte trois axes (voir encadré) : sensibiliser à la transmission de l'exploitation (axe 1), rendre le métier d'éleveur bovin

attractif en dynamisant la filière (axe 2), et communiquer sur le métier d'éleveur bovin (axe 3).

**Point Info Transmission Marne (Adasea 51)
Caroline Ledeuil - 03 26 04 74 09**

⁽¹⁾ Groupement de défense sanitaire et d'identification